

29.1.2018

Parking

La parcelle n° 5298 à la route de Moutier est en ce moment une friche de 3500 m² appartenant à la commune. Cette parcelle est déjà en grande partie goudronnée. De ce fait elle pourrait être aménagée à très peu de frais en place de parc pour au moins 40 voitures. Le temps qu'une autre affectation ... se concrétise à cet endroit, ce site pourrait rendre service aux automobilistes qui doivent se rendre dans ce quartier.

De plus, esthétiquement, l'entrée de la ville avec ce pare-quinç ne serait pas pire que maintenant.

Ma question: La commune est-elle prête à mettre en oeuvre ma proposition?

Je vous remercie de votre réponse

J. Klein